

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3167 (Rect)

présenté par

Mme Battistel, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

à l'amendement n° 2738 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 4

- I. – À l'alinéa 3, substituer aux mots :
- « ou de stockage d'énergie renouvelable, au sens de l'article L. 211-2, »
- les mots :
- « d'énergies renouvelables, au sens de l'article L. 211-2 du code de l'énergie, ou de stockage d'énergie dans le système électrique ».
- II. – En conséquence, compléter l'alinéa 9 par les mots :
- « et les projets de stockage d'énergie dans le système électrique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement des députés Socialistes et apparentés et suggéré par EDF vise à préciser la rédaction de l'amendement afin que ne soient pas exclus les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP), installations hydroélectriques qui utilisent pourtant une ressource renouvelable.

En effet, un moyen de stockage de l'électricité relié au réseau, n'est pas stricto sensu un stockage d'énergie renouvelable puisqu'il n'est pas relié directement et exclusivement à une installation de production renouvelable.

Or, compte-tenu des besoins de stockage à venir, il sera indispensable de disposer également de ces moyens de stockage centralisés, en capacité d'absorber des surplus de production très importants, quel que soit l'endroit où ils sont produits.

De surcroît, compte tenu de la composition du mix électrique français, ces moyens sont naturellement bas-carbone et concourent à davantage de décarbonation en évitant le recours à des moyens fossiles lors des pointes de consommation.